



## Comité sur la GPA

Le comité sur la Gestation pour autrui (GPA) touche directement à l'enjeu de la dignité des femmes et des enfants. Un puissant lobby travaille à utiliser le corps des femmes pour en faire des mères porteuses pour produire des enfants qui deviennent ainsi une marchandise comme une autre et qu'on peut même commander en ligne en choisissant ses caractéristiques.

Le Canada est en train de devenir la destination numéro 1 du tourisme reproductif international à cause des grands avantages qu'il offre. En effet, la loi canadienne de 2004 ne permet pas aux mères porteuses d'être rémunérées, n'autorisant que leur « altruisme » pour donner l'enfant qu'elle a porté pour autrui. Cependant, si la transaction s'effectue en dehors du Canada, elles peuvent être rémunérées ! De plus, comme les services touchant la grossesse et les soins périnataux sont défrayés par l'assurance-maladie, et qu'en plus un passeport canadien est délivré aux nouveau-nés, il ne faut pas s'étonner que la GPA commerciale soit en forte croissance au Canada. Tout ce nouveau commerce lucratif est en train d'être encadré par des instances internationales. Les recommandations de la réforme du droit de la famille du Québec laissent également présager une ouverture plus grande du gouvernement à vouloir encadrer et ouvrir davantage à la GPA altruiste. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti du débat sur le financement de la procréation médicalement assistée (projet de loi 73 sur la PMA) présenté par le ministre Lionel Carmant où plusieurs personnes ont demandé d'étendre le financement de la PMA aux mères porteuses.

Pour profiter de la marchandisation des mères porteuses et des enfants, une véritable industrie est en train de s'organiser et de se développer grâce au soutien du monde politique et d'une jurisprudence qui lui est de plus en plus favorable et cela, sans que la population puisse débattre des véritables enjeux.

Notre comité a récemment publié plusieurs articles sur cet enjeu dans les médias. Ainsi, un texte de Ghislaine Gendron et de Michèle Sirois a été produit à l'occasion des travaux de la conférence de La Haye, de même qu'un autre texte rédigé par les mêmes auteures à l'initiative et sous la direction de Clémence Trilling, lors de l'étude du projet de loi concernant le financement de la Procréation médicalement assistée (PMA). Un autre article de Michèle Sirois titré « L'industrie des mères porteuses. Un

puissant lobby qui instrumentalise le désir d'enfant » sera publié ce printemps 2021 dans la Revue Argument, dans un numéro axé sur le thème du « Désir d'enfant ». Enfin, Ghislaine Gendron et Michèle Sirois ont aussi rédigé un chapitre d'un livre à paraître de la Coalition internationale pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS).

## **Objectifs du comité**

- Partager l'information entre les membres
- Informer la population concernant les enjeux des GPA
- Conscientiser la population, les médias et le monde politique
- Participer aux travaux de la CIAMS, coalition à laquelle nous avons adhéré en faveur de l'abolition de la maternité de substitution
- Rédiger des mémoires et participer à des consultations